

**Ville de Mézidon Vallée d'Auge
Château du Breuil - MEZIDON-CANON -
14270 MEZIDON VALLEE D'AUGE -
Tél. : 02 31 20 01 96 - accueil@mva14.fr**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEZIDON VALLEE D'AUGE**

L'An 2023, le 20 juin à 20h00, les membres du conseil municipal de Mézidon Vallée d'Auge, dûment convoqués en date du 13 juin 2023 se sont réunis à la Salle Jean Vilar à Mézidon Vallée d'Auge. La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François AUBEY.

Madame Emilie LE BLOND est élue secrétaire de séance.
Il est procédé à l'appel nominal qui constate la présence de :

Etaient Présents :

Mesdames et Messieurs Christian ANNE, François AUBEY, Serge BADAKOU (arrivée à 20h30), Amandine BASLY, Jocelyne BENOIST, Michèle BEROUNSKY, Gérard BRIAND, Antoinette BROUILLARD, Cyril CAPOCASALE (arrivée à 20h35), Richard COLAS, Christelle DAGUIN, Alain DANOY, Andrée DESVEAUX, Fabrice DUJARDIN, Christiane DUVAL, Jean-Marc GAULTIER (arrivée à 20h20), Bruno GUIARD, Alain GUILLOT, Gaël HEUZE, Jérôme INGER, Philippe JOSEPHINE, Benoît LAUNAY, Emilie LE BLOND, Bruno LE BOUCHER, Jocelyne LEBREC, Sandrine LEMAUFFE, Jérôme LETOUZEY, Séverine MAILLEFER, Alexandra MARIVINGT, Hubert MASTROTOTARO, Nathalie MAURICE, Catherine MOULIN, Jean-Pierre PERTHUIS, Alexandra PETIT, Olivier PORCHER (arrivée à 20h20), Alain POUSSET, Caroline REVERT (arrivée à 20h15), Sandra ROGER, Myriam SAILLY, Géraldine TANQUEREL, Laurence THOMAS-BACHELEY, Nathalie TRUFFAUT, Laurent VALENTIN

Pouvoirs : Thierry BRISON (Pouvoir à Andrée DESVEAUX), Christine CRUCHON (Pouvoir à Christian ANNE), Guy JAMES (Pouvoir à Amandine BASLY), Laurent LARUE (Pouvoir à Michèle BEROUNSKY), Chantal NOUET (Pouvoir à Bruno LE BOUCHER), Claudine REQUIER (Pouvoir à Jocelyne BENOIST), Bastien REVEL (Pouvoir à Jérôme INGER), Anne-Sophie ROUVRAY (Pouvoir à Myriam SAILLY), Virginie THIENNETTE (Pouvoir à Catherine MOULIN)

ABSENTS EXCUSES : Jean-Claude MAROT, Pierrick MOINS, Isabelle NODARI

ABSENTS : Bérengère LELAIZANT, Olivier PHILIPPOT, Laurent VERRIER


Nombre de Conseillers : En exercice : 58 - Présents : 43 - Votants : 52


Madame Nathalie TRUFFAUT, Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, expose à l'assemblée délibérante que notre société connaît une inflation record qui impacte les coûts de fonctionnement notamment de l'énergie et l'alimentation.

Par exemple, la société Convivio, qui a obtenu le marché public pour la fourniture des repas pour le centre d'animation, annonce une augmentation au 1^{er} septembre 2023 de 3,80 % du prix des repas facturés à la ville.

Pour amortir, à minima, les coûts sans pour autant trop impacter le budget des familles, il est proposé à l'assemblée délibérante une augmentation de 2% des tarifs suivants :

Synthèse de la proposition tarifaire à compter du 1^{er} septembre 2023

Tarifs actuels							
	Tarifs Centre de loisirs (3-11 ans)						
	Mercredi			Vacances Scolaires		journée en mini camps et sorties thématiques avec prestation (repas inclus)	journée en séjour thématique
TARIFS 2023 du 1 ^{er} janvier au 31 août 2023	matin uniquement (sans repas)	Forfait journée et après midi sans repas	Forfait journée et après midi avec repas	Forfait journée sans repas	Forfait journée avec repas		
QF inférieur ou égal à 367.00 €	1.00 €	4.78 €	5.36 €	4.78 €	5.36 €	7.36 €	24.00 €
QF compris entre 368 € et 620 €	1.00 €	7.18 €	8.36 €	7.18 €	8.36 €	10.36 €	25.00 €
QF compris entre 621 € et 1137 €	1.50 €	8.68 €	9.78 €	8.68 €	9.78 €	11.78 €	26.50 €
QF compris entre 1138 € et 1499 €	1.50 €	10.38 €	11.88 €	10.38 €	11.88 €	13.88 €	28.50 €
QF supérieur ou égal à 1500 €	2.00 €	12.88 €	14.88 €	12.88 €	14.88 €	16.88 €	30.50 €


Tarifs proposés + 2%							
	Tarifs Centre de loisirs (3-11 ans)						
	Mercredi			Vacances Scolaires		journée en mini camps et sorties thématiques avec prestation (repas inclus)	journée en séjour thématique
Tarifs à compter du 1 ^{er} septembre 2023	matin uniquement (sans repas)	Forfait journée et après midi sans repas	Forfait journée et après midi avec repas	Forfait journée sans repas	Forfait journée avec repas		
QF inférieur ou égal à 367.00 €	1.00 €	4.88 €	5.47 €	4.88 €	5.47 €	7.51 €	24.48 €
QF compris entre 368 € et 620 €	1.00 €	7.32 €	8.53 €	7.32 €	8.53 €	10.57 €	25.50 €
QF compris entre 621 € et 1137 €	1.50 €	8.85 €	9.98 €	8.85 €	9.98 €	12.02 €	27.03 €
QF compris entre 1138 € et 1499 €	1.50 €	10.59 €	12.12 €	10.59 €	12.12 €	14.16 €	29.07 €
QF supérieur ou égal à 1500 €	2.00 €	13.14 €	15.18 €	13.14 €	15.18 €	17.22 €	31.11 €


Envoyé en préfecture le 22/06/2023

Reçu en préfecture le 22/06/2023


Publié le

ID : 014-200064996-20230620-20230620168-DE


Tarifs actuels		
 TARIFS du 1er janvier au 31 août 2023	Local adolescents	
	Adhésion annuelle	10.00 €
	Accueil dans les locaux sans prestation	-----
	Repas fourni ou sur réservation	4.50 €
	Sorties de proximité sans repas et avec transport	4.00 €
	Journée de stage thématique, sorties avec activités payantes (Karting, parc de loisirs ...)	8.50 €
	Journée de mini-camps sous tente (3 nuits max, pension complète)	14.50 €
	Journée en séjour (plus de 3 nuits, pension complète, activité thématique (escalade, ski, équitation ...))	28.50 €

Tarifs proposés + 2%		
 Tarifs à compter du 1er septembre 2023	Local adolescents	
	Adhésion annuelle	10.00 €
	Accueil dans les locaux sans prestation	-----
	Repas fourni ou sur réservation	4.59 €
	Sorties de proximité sans repas et avec transport	4.08 €
	Journée de stage thématique, sorties avec activités payantes (Karting, parc de loisirs ...)	8.67 €
	Journée de mini-camps sous tente (3 nuits max, pension complète)	14.79 €
	Journée en séjour (plus de 3 nuits, pension complète, activité thématique (escalade, ski, équitation ...))	29.07 €

Tarifs contractuels MSA

 Allocataires MSA - tarifs actuels							Prestation Annexes	
QF MSA	1/2 journée sans repas MSA		1/2 journée avec repas MSA		Forfait journée avec repas MSA		journée en mini-camps et sorties thématiques avec prestation (repas inclus)	journée en séjour thématique
	1 enfant	à partir du 2ème enfant	1 enfant	à partir du 2ème enfant	1 enfant	à partir du 2ème enfant		
QF inférieur à 600	1.80	0.90	3.50	1.75	4.00	2.00	7.38	24.00
QF de 601 à 900	3.00	1.50	4.30	2.15	5.50	2.75	10.36	25.00
QF à partir de 901 à 1499	10.38		11.88		11.88		11.78	26.50
QF supérieur ou égal à 1500	12.88		14.88		14.88		13.88	28.50
	12.88		14.88		14.88		16.88	30.50

On ne peut pas augmenter la partie contractuelle de la MSA en jaune

 Tarifs proposés + 2% (hors tarifs contractuels MSA)							Prestation Annexes	
QF MSA	1/2 journée sans repas MSA		1/2 journée avec repas MSA		Forfait journée avec repas MSA		journée en mini-camps et sorties thématiques avec prestation (repas inclus)	journée en séjour thématique
	1 enfant	à partir du 2ème enfant	1 enfant	à partir du 2ème enfant	1 enfant	à partir du 2ème enfant		
QF inférieur à 600	1.80	0.90	3.50	1.75	4.00	2.00	7.51	24.48
QF de 601 à 900	3.00	1.50	4.30	2.15	5.50	2.75	10.57	25.50
QF à partir de 901 à 1499	10.59		12.12		12.12		12.02	27.03
QF supérieur ou égal à 1500	13.14		15.19		15.19		14.16	29.07
	13.14		15.19		15.19		17.22	31.11

Sur ces éléments, il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur les tarifs, tel qu'exposés ci-dessus, à compter de l'année scolaire 2023-2024.

VU l'avis favorable de la Commission Enfance Jeunesse réunie en date du 07 juin 2023 ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie en date du 12 juin 2023 ;

Entendu l'exposé de Madame Nathalie TRUFFAUT ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **VALIDE** les tarifs du centre de loisirs pour le mercredi et durant les vacances scolaires, ainsi que les tarifs du local adolescents, tels que présentés et exposés dans la présente délibération ;
- **DIT** que tous ces tarifs entreront en vigueur à compter de l'année scolaire 2023-2024 ;
- **PRECISE** que les tarifs suivants ne seront pas augmentés :
 - ✓ Les tarifs du mercredi matin sans repas pour l'ALSH;
 - ✓ L'adhésion annuelle au local adolescent;
 - ✓ Les tarifs conventionnés des allocataires MSA.

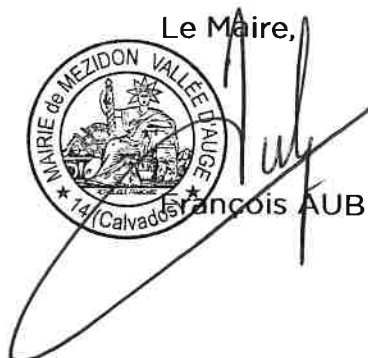
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.
Certifié exécutoire compte tenu de la
Transmission en Sous-Préfecture.

Envoyé en préfecture le 22/06/2023

Reçu en préfecture le 22/06/2023

Publié le

ID : 014-200064996-20230620-20230620168-DE

Le Maire,

François AUBEY



The seal is circular with the text 'MAIRIE de MEZIDON VALLEE D'AUGE' around the perimeter. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above. Below the coat of arms, the number '14' is visible, and the name 'Calvados' is partially visible at the bottom.